

Diplôme d'Université Expertise judiciaire, Kinésithérapeute



Diplôme
Diplôme université générique



Domaine(s) d'étude
Administration



Accessible en
Formation continue



Établissements
Université Toulouse Capitole

Présentation

Prochaine rentrée : octobre 2024

Objectifs

Cycle formation continue - Formation en ligne avec regroupements présentiels

Le DU d'« Expertise judiciaire, kinésithérapeute » prépare principalement les kinésithérapeutes ainsi que **les autres professionnels de santé à l'expertise du dommage corporel de justice et de partie.**

Il offre une formation de spécialité relative à la conduite et à la réalisation d'une expertise en matière de dommage corporel dans une double perspective. D'une part, celle de pouvoir solliciter notamment **l'inscription en tant qu'expert judiciaire auprès des cours d'appel.** D'autre part, ce DU a vocation à permettre aux professionnels de santé **d'accompagner leurs propres patients en qualité d'expert de partie.**

La formation est à la fois résolument interdisciplinaire et directement en phase avec le terrain (interventions de professionnels, études de dossiers de dommage corporel ou encore, par exemple, réalisation collective d'une expertise tout long de la formation), afin d'appréhender toutes les dimensions du secteur expertal.

Il est également possible de candidater au master 2 Droit de la santé, parcours type Expertise de justice, Professionnels de santé soit directement, soit consécutivement à l'obtention

de ce DU. Dans ce dernier cas, les étudiants titulaires du DU seront dispensés des enseignements suivis dans ce cadre.

Publics visés

- * Professionnels de santé (niveau 6)

Organisation

Le cycle formation continue représente un volume horaire de **249 heures** (examens inclus). La formation se déroule sur 12 mois, **d'octobre à septembre (N+1)**. Afin de concilier vie professionnelle et formation, ce parcours s'appuie sur une organisation mixte :

- * **Distanciel (138 heures)** : cours, auto-évaluations, cas pratiques, évaluations... sur la plate-forme pédagogique en ligne du service FCV2A.
- * **Présentiel (105 heures)** : 6 regroupements obligatoires de trois jours au maximum (cours, applications, évaluations...) + ½ journée pour la soutenance de l'expertise collective.

Les regroupements présentiels sont organisés à l'Université Toulouse Capitole, site de la Manufacture des Tabacs -21 allée de Brienne, Toulouse.

Méthodes et moyens pédagogiques

Cours à distance : plate-forme pédagogique en ligne sur laquelle se trouvent des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.

Regroupements en présentiel : séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles

informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Admission

Conditions d'admission

Conditions préalables à la candidature :

Professionnels de santé (niveau 6)

Sélection des candidats : L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature.

Nombre maximum de stagiaires prévu : 25

Inscription

Renseignements candidature :

- * **par courriel :** [✉ stephanie.henocq@ut-capitole.fr](mailto:stephanie.henocq@ut-capitole.fr)
- * **auprès** du service commun de Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole, [✉ Stéphanie Hénoq](#), Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q, 1er étage, bureau MQ110.

Tarifs pour l'année universitaire 2023/2024 :

- * 4900 euros + les droits d'inscription universitaire en vigueur.

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

[✉ Stéphanie Hénoq](#)

Infos pratiques

Lieu(x)

[📍 Toulouse](#)

Programme

Organisation

UE1 (18h) :

- * Formation à la recherche documentaire - usage raisonné de Légifrance
- * Méthodologie de recherche et d'évaluation des ressources scientifiques

UE2 (64,5h) :

- * Responsabilité du fait de l'activité médicale et système d'indemnisation
- * Responsabilité civile et systèmes d'indemnisation

UE3 (27h) :

- * Législation professionnelle (dont contentieux de la sécurité sociale dans le cadre de l'indemnisation du dommage corporel)
- * Méthodologie juridique
- * Décisions de justice

UE4 (46,5h)

- * Méthodologie de l'expertise
- * Schéma directeur d'une expertise
- * Cas pratique : réalisation d'une expertise
- * Cadre contractuel : cas pratique

UE5 (49,5h)

- * Organisation juridictionnelle et principes fondamentaux du procès
- * Expertise administrative : particularités missions procédures
- * L'expert en procédure pénale
- * MARL : la transaction - la réparation du dommage corporel
- * Le sapiteur, le collège d'experts, la co-expertise - gestion des difficultés

UE6 (37,5h) :

- * Obligations déontologiques
- * Approche pratique responsabilité civile et indemnisation
- * Evaluation médicale du préjudice
- * Dommage corporel : mise en situation sur des cas pratiques
- * Outils spécifiques d'analyse du mouvement

Auxquels s'ajoutent 6h au titre de l'examen terminal